



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2024

Édito	05
Un Réseau national	06
Notre bureau	07
Élection du bureau	08
PROPOSER DES ÉLÉMENTS DE TRANSFORMATION AFIN D'AMÉLIORER LA FORMATION	11
Réforme de la formation et du recrutement des enseignants et des CPE	12
Enquêtes	13
Compétences numériques dans la formation	17
REPRÉSENTER NOS 33 ÉTABLISSEMENTS	19
Relations institutionnelles	20
Webinaires en partenariat avec News Tank Éducation & Recherche	21
Participation au congrès annuel de l'AFNEE	23
Annuaire de la recherche	24
ESPACE DE PARTAGE ET DE RÉFLEXION : ACTIONS DE MUTUALISATION	25
Journées nationales éducation inclusive	26
Séminaire éducation artistique et culturelle	27
Journée annuelle des services documentaires	29
Séminaire annuel des référents relations internationales	31
Journée d'étude « Laïcité, citoyenneté, éducation »	32
Formation communication	33
Actions de mutualisation des responsables administratifs des INSPÉ	34
ESPACE DE PARTAGE ET DE RÉFLEXION : CONDUITE DE PROJETS STRUCTURANTS	35
E-INSPÉ	36
Missions internationales	37
Séminaire mondial de la francophonie scientifique (AUF)	40
Le Printemps de la Recherche en éducation 2024	41
Université d'été	42
Trophées Durabilité & Responsabilité Sociétale	43
Perspectives d'avenir pour 2025	44
LES MEMBRES DU RÉSEAU DES INSPÉ	45
Assemblée du Réseau	46
Composition de l'assemblée des directeurs d'INSPÉ et de l'ENSFEA au 31 décembre 2024 ...	48
Commissions du Réseau des INSPÉ	50
Remerciements	52
Carte de France des INSPÉ	53

ÉDITO

L'année 2024 aura été, une fois encore, un temps fort de réflexion, d'action et d'engagement pour l'ensemble du Réseau des INSPÉ. Dans un contexte marqué par des annonces concernant une nouvelle réforme de la formation des enseignants et des CPE, notre Réseau a plus que jamais affirmé son rôle de pilier dans la construction d'une formation universitaire, exigeante et professionnalisante.

Notre ambition collective reste inchangée : penser et construire une formation qui prépare pleinement à l'entrée dans le métier, qui articule recherche, terrain et pratiques pédagogiques innovantes, et qui place les étudiants et les élèves au cœur de ses préoccupations. À travers nos prises de position sur la création d'une licence « Professorat des écoles », nos enquêtes ou les différents événements proposés, nous avons montré que notre action repose sur des fondements scientifiques solides et une volonté constante de transformation féconde.

L'année écoulée a également été riche de partages, de mutualisations et d'initiatives communes. Nos journées thématiques, nos webinaires, nos séminaires – qu'ils portent sur l'inclusion, l'éducation artistique et culturelle, ou la laïcité – ont offert de véritables espaces de dialogue et d'innovation, ancrés dans les réalités des territoires. Notre dynamique internationale s'est poursuivie avec conviction, en lien avec nos partenaires européens, africains ou francophones, affirmant notre ouverture et notre capacité à penser les enjeux éducatifs à l'échelle globale.

Nous tenons ici à saluer l'engagement de tous les acteurs de notre Réseau – directrices et directeurs, équipes pédagogiques, enseignants, enseignants - chercheurs, personnels administratifs, partenaires institutionnels et associatifs – qui ont contribué, par leur énergie et leur créativité, à faire vivre nos valeurs et nos projets.

Ensemble, nous poursuivrons en 2025 notre action, avec le même esprit d'initiative et de responsabilité. Car notre École mérite que nous soyons ambitieux. Le Réseau des INSPÉ continuera à agir sur la formation des enseignants et des personnels d'éducation pour faire réussir tous les élèves, citoyens de demain.

Le Bureau du Réseau des INSPÉ

UN RÉSEAU NATIONAL

Créé en 2013, le Réseau des Instituts Nationaux Supérieurs du Professorat et de l'Éducation (Réseau des INSPÉ) est une association loi 1901 qui réunit les trente-deux INSPÉ et l'ENSFEA (École Nationale Supérieure de Formation de l'Enseignement Agricole).

Les INSPÉ, composantes universitaires, sont des instituts professionnels de formation des enseignants et des personnels d'éducation. Ils assurent notamment la préparation au diplôme de master MEEF. Pendant ce cursus de deux années, les INSPÉ forment les étudiants se destinant aux métiers de professeur des écoles, de professeur de collège et lycée ainsi que de conseiller principal d'éducation, tout en les préparant aux concours afférents.

Les INSPÉ proposent également une offre de formation initiale et continue orientée vers les métiers de l'ingénierie de la formation et de l'éducation (formation de formateurs, élèves à besoins éducatifs particuliers, numérique éducatif, promotion de la santé, éducation au développement durable, petite enfance, médiation culturelle et enseignement...).

Les INSPÉ participent à l'articulation recherche-formation par la production de savoirs scientifiques, principalement dans les domaines de la recherche en éducation et en formation.

Nos missions :

- représenter nos trente-trois établissements et être force de proposition auprès des décideurs publics et des acteurs de l'Éducation nationale ainsi que de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
- être un espace de partage et de réflexion via des actions de mutualisation ou encore la construction et la conduite de projets structurants, en appui sur les résultats de la recherche en éducation qui irriguent la formation initiale comme la formation continue et promeuvent les innovations pédagogiques et l'ouverture à l'international
- proposer des éléments de transformation afin d'améliorer la formation des futurs enseignants et personnels d'éducation et de les accompagner à l'entrée dans le métier

Le Réseau des INSPÉ est financé par les cotisations de ses membres, des subventions publiques et, pour certaines actions spécifiques, par des contributions de partenaires privés : la CASDEN, la GMF, la MAIF et la MGEN.

Le bureau du Réseau des INSPÉ tient à remercier sincèrement ses partenaires institutionnels et privés de lui permettre aujourd'hui de mettre en œuvre ses actions, dans l'objectif d'améliorer de manière significative la formation des enseignants, des CPE et des psychologues de l'Éducation nationale et la réussite des élèves.

NOTRE BUREAU



ELSA LANG RIPERT

Vice-présidente chargée des
partenariats et des relations
internationales
INSPÉ de Bourgogne



PIERRE CHAREYRON

Vice-président chargé du pilotage
des INSPÉ
INSPÉ de l'académie de Lyon



ALAIN FRUGIÈRE

Président
INSPÉ de l'académie de Paris



HAMID CHAACHOUA

Vice-président en charge de la
recherche
INSPÉ de l'académie de
Grenoble



NATHALIE CATELLANI

Vice-présidente chargée de la
formation
INSPÉ de l'académie d'Amiens

ÉLECTION DU BUREAU

Le Réseau des INSPÉ est piloté jusqu'en juin 2024 par Alain Frugière, président du Réseau et directeur de l'INSPÉ de l'académie de Paris, aux côtés de quatre vice-présidents composant le Bureau : Thierry Philippot, directeur de l'INSPÉ de l'académie de Reims et vice-président de la commission relations internationales & partenariats ; Elsa Lang Ripert, directrice de l'INSPÉ de Bourgogne et vice-présidente de la commission moyens ; Pierre Chareyron, directeur de l'INSPÉ de l'académie de Lyon et vice-président de la commission formation ; Nathalie Catellani, directrice de l'INSPÉ de l'académie d'Amiens et vice-présidente de la commission recherche. Le bureau est l'interlocuteur direct des partenaires du Réseau des INSPÉ.

L'Assemblée générale du Réseau des INSPÉ s'est tenue le 20 juin 2024 pour élire son nouveau bureau.

Deux listes étaient soumises aux suffrages :

- « Faire réseau pour porter et défendre une formation universitaire professionnalisante des enseignants, des CPE et des PSyEn », dirigée par Alain Frugière, directeur de l'INSPÉ de l'académie de Paris.
- « Pour une ambition universitaire et collégiale de la formation et de la recherche en INSPÉ », menée par Sébastien Jakubowski, directeur de l'INSPÉ de l'académie de Lille - Hauts-de-France, avec Paolo Bellingeri (directeur de l'INSPÉ Normandie Caen), Pascale Brandt-Pomares (directrice de l'INSPÉ d'Aix-Marseille), Nathalie Magneron (directrice de l'INSPÉ Centre Val de Loire) et Éric de Saint-Léger (directeur de l'INSPÉ de l'académie de Versailles). Cette liste était soutenue par un collectif de douze directrices et directeurs d'INSPÉ.

La liste portée par Alain Frugière a été élue au premier tour avec un score de 18 voix contre 15. Le nouveau bureau, dont la composition est détaillée ci-dessous, a pris ses fonctions le 1^{er} septembre 2024 pour un mandat de deux ans.

Composition du nouveau bureau :

- Alain Frugière (directeur de l'INSPÉ de l'académie de Paris), président
- Nathalie Catellani (directrice de l'INSPÉ de l'académie d'Amiens), vice-présidente en charge de la formation
- Hamid Chaachoua (directeur de l'INSPÉ de l'académie de Grenoble), vice-président en charge de la recherche
- Pierre Chareyron (directeur de l'INSPÉ de l'académie de Lyon), vice-président en charge du pilotage et trésorier
- Elsa Lang Ripert (directrice de l'INSPÉ de Bourgogne), vice-présidente en charge des relations partenariales et secrétaire

La réussite de tous les élèves est l'objectif commun du Réseau des INSPÉ. Pour cela, ce bureau renouvelé porte une vision de la formation initiale des enseignants et des CPE à l'université, professionnelle, ancrée sur les recherches en et pour l'éducation, ouverte à l'international et qui s'inscrit dans un continuum de cinq ans. Cette formation initiale doit impérativement être articulée avec la formation continue dans laquelle les INSPÉ et l'ENSFEA ont toute leur place. Le bureau s'appuiera sur un bureau élargi et quatre commissions : formation, recherche, pilotage et relations partenariales.

Le bureau élargi, convoqué par le président du Réseau des INSPÉ, a pour fonction d'enrichir la réflexion du bureau, d'aider à la prise de décisions urgentes, de participer à la rédaction de documents et de contribuer à l'ordre du jour des réunions plénières du Réseau. Élu en septembre 2024, il est composé de :

- Maléna Dumoutier, responsable administrative et financière de l'INSPÉ de l'académie de La Réunion
- Christophe lung, directeur de l'INSPÉ de l'académie de Montpellier
- Nadine Jessel, directrice de l'INSPÉ de Toulouse Occitanie-Pyrénées
- René-Serge de Neef, directeur de l'INSPÉ de l'académie de Guyane
- Nicolas Tocquer, directeur de l'INSPÉ de Bretagne

Une équipe permanente, constituée de cinq personnes et dirigée par Anne-Lise Rotureau, déléguée générale auprès du bureau, met en œuvre la politique définie par le bureau. Son action est essentielle au fonctionnement du Réseau. Elle est composée de Marie-Anne Salomon, chargée d'études, Tina Danech-Pejouh, chargée de communication en alternance ainsi que de Fiona Le Denmat et Chloé Perfettini pour le secrétariat. Nous remercions par ailleurs Gweltaz Kerhervé, informaticien basé à l'INSPÉ de Bretagne, qui intervient en appui technique à l'équipe permanente.



De gauche à droite : Hamid Chaachoua, Maléna Dumoutier, Elsa Lang Ripert, Alain Frugière, Nathalie Catellani, Nicolas Tocquer, Nadine Jessel, Christophe lung, tous membres du bureau élargi

**PROPOSER DES
ÉLÉMENTS DE
TRANSFORMATION
AFIN D'AMÉLIORER LA
FORMATION**

RÉFORME DE LA FORMATION ET DU RECRUTEMENT DES ENSEIGNANTS ET DES CPE

Le Réseau des INSPÉ s'inscrit pleinement dans la dynamique de rénovation de la formation initiale des enseignants et des CPE initiée depuis deux années. Un consensus semble établi pour la mise en place d'un continuum de formation en cinq ans, de la L1 au M2. L'enjeu est d'accroître la qualité de la formation des professeurs des écoles au service de la Nation et de faciliter l'orientation vers les métiers du professorat et de l'éducation. Bien que la pluralité des voies soit une richesse, il est important de rendre visible une formation spécifique au professorat des écoles dès le baccalauréat via Parcoursup.

Aussi, le Réseau des INSPÉ demande la création d'un intitulé de mention de licence "Professorat des écoles". Cette licence permettra dès le post bac aux étudiants se destinant au professorat des écoles de développer une solide culture générale et pluridisciplinaire, pour un haut degré de maîtrise des savoirs à enseigner et pour enseigner. La licence proposera un modèle intégré qui vise l'acquisition progressive des différentes compétences disciplinaires, didactiques et transversales, ainsi que des gestes professionnels.

Les points forts de cette mention Professorat des écoles

La mention Professorat des écoles aura la caractéristique d'être une formation universitaire à visée professionnelle, donnant une place significative aux stages et permettant l'acquisition progressive des compétences et gestes professionnels nécessaires à l'exercice du métier d'enseignant, dans un continuum de formation en 5 ans.

Elle s'appuiera sur les spécificités de la démarche universitaire, celle qui forme, par une méthodologie transdisciplinaire, à une rigueur de raisonnement, et que l'on appelle parfois formation par la recherche, mais qui est avant tout une école à penser.

Cette mention Professorat des écoles s'intégrera ainsi dans une logique de formation universitaire des enseignants sur 5 ans qui doit permettre :

- d'accéder à des contenus actualisés issus des recherches les plus récentes menées à l'université ;
- de comprendre la nature de la science ; distinguer les savoirs scientifiques des opinions et des croyances ; contrecarrer la dogmatisation des savoirs ;
- de développer une attitude réflexive prenant appui sur les résultats des recherches, posture essentielle tout au long de la carrière des enseignants, dans une démarche d'amélioration des pratiques continue ;
- d'acquérir une rigueur scientifique qui va de pair avec l'intégrité, la déontologie et l'éthique professionnelle requise dans l'exercice du métier d'enseignant.

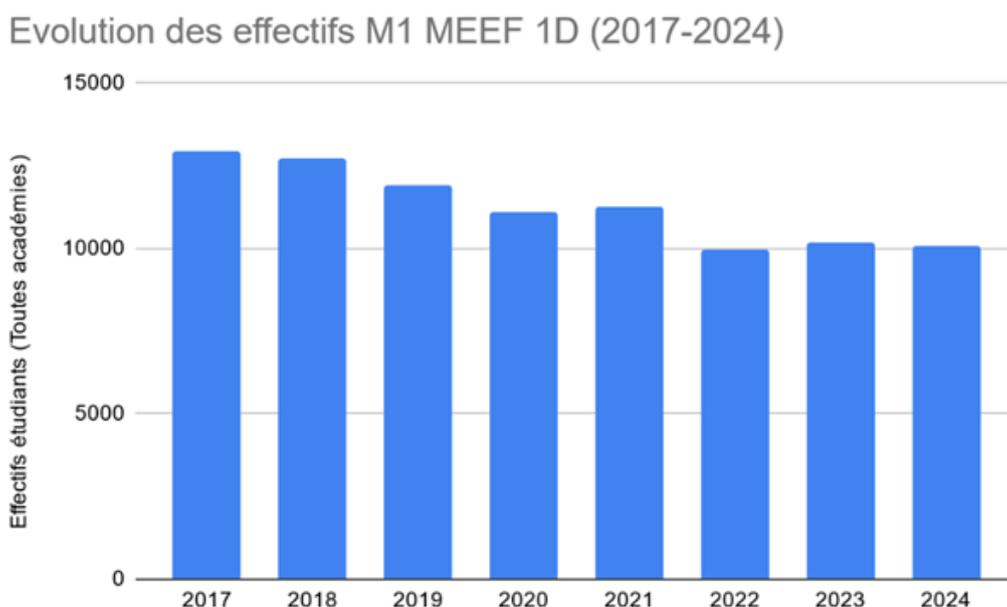
ENQUÊTES

INSCRIPTIONS MEEF

Chaque année, le Réseau des INSPÉ fait le point sur les effectifs des étudiants inscrits en master MEEF et des fonctionnaires stagiaires pris en charge en formation après réussite au concours. C'est l'occasion de comprendre la place que les masters MEEF occupent dans le paysage de la formation initiale des enseignants et de dégager les principales tendances en la matière.

- **En master 1 : la stabilisation des effectifs à l'entrée en master**

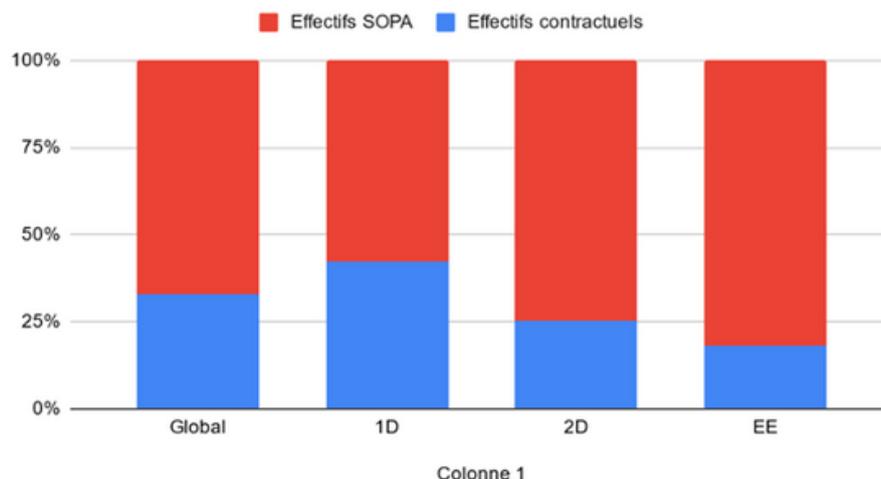
Les effectifs à l'entrée en master 1 s'établissent à environ 10500 étudiants pour les formations au métier du professorat des écoles, 9500 pour les formations au métier de professeur de collège et lycée. Des effectifs stables pour la troisième année consécutive après plusieurs années de décroissance.



- **En master 2 : la place des stages en responsabilité**

Lors de leur année de master 2, les étudiants peuvent opter pour un stage en responsabilité dans le cadre d'un contrat avec l'Éducation nationale ou pour un stage d'observation et de pratique accompagnée (SOPA). Ce choix est laissé à l'appréciation des étudiants, sous réserve des possibilités d'accueil en établissement ou en école. La rentrée 2024 confirme l'attractivité des stages en responsabilité, qui drainent 1/3 des étudiants. Cette proportion est de 42% pour les futurs professeurs des écoles.

Effectifs contractuels et Effectifs SOPA

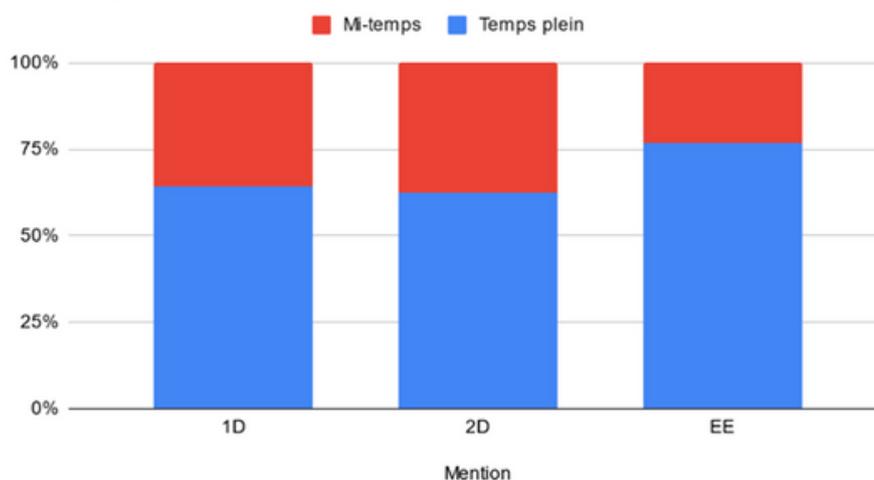


- **En formation post-concours : la prépondérance du parcours MEEF**

Après réussite au concours, les fonctionnaires stagiaires sont accueillis en formation selon des modalités qui dépendent de leur parcours antérieur. Les étudiants issus des masters MEEF exercent en responsabilité de classe à temps plein et sont formés à raison de douze journées annuelles, les autres étudiants exercent en responsabilité à mi-temps et sont en formation sur l'autre mi-temps.

La proportion des lauréats de concours issus des masters MEEF continue à augmenter : elle représente désormais 2/3 des lauréats, tous concours confondus.

Temps plein et Mi-temps



Effectifs à l'entrée, modalités de mise en œuvre du stage, proportion de lauréats de concours montrent la même tendance de fond : des parcours de masters MEEF qui sont identifiés par les étudiants comme la voie d'accès privilégiée aux métiers du professorat et le gage d'une préparation efficace au métier et aux concours de recrutement.

ENQUÊTE CNESCO

Une enquête pour mieux comprendre l'image du métier d'enseignant auprès des étudiants en master MEEF

Le Centre national d'étude des systèmes scolaires (Cnesco), organisme scientifique indépendant chargé d'analyser et d'accompagner les politiques, dispositifs et pratiques scolaires, souhaite mieux connaître l'image du métier d'enseignant auprès des étudiants.

Dans ce but, une enquête par questionnaire s'est déroulée cette année, en collaboration avec le Réseau des INSPÉ, auprès d'étudiants en master MEEF 1^{er} et 2nd degrés.

Cette enquête explore l'image du métier d'enseignant. Elle pose des questions sur les motivations des étudiants à devenir enseignant, le parcours envisagé ainsi que sur l'attractivité et la conception du métier.

Cette étude s'inscrit dans la continuité d'une première enquête menée en 2015 par le Cnesco et vise à actualiser les données dans un contexte marqué par une crise croissante de l'attractivité et du recrutement dans ce secteur. Ces données alimenteront la prochaine conférence de comparaisons internationales qui portera sur le métier d'enseignant prévue en 2025.

Chiffre : plus de 1800 réponses obtenues fin 2024

COMPÉTENCES NUMÉRIQUES DANS LA FORMATION

Après avoir participé à l'écriture du CRCN Édu (Cadre de référence des compétences numériques pour l'éducation), le groupe de travail sur le numérique (GTnum) a travaillé à l'organisation de l'évaluation des compétences numériques volet professionnel, en définissant l'ensemble des attendus et des critères d'évaluation de ces compétences permettant de définir un niveau 1 ou 2. L'autre volet permettant l'évaluation de ces compétences est le volet automatique proposé par PIX+ Édu.

En 2023-2024, plusieurs expérimentations se sont déroulées afin de consolider cette organisation en deux volets. Elles ont donné lieu à plusieurs réunions de concertations avec le GTnum. La délivrance d'une attestation de ces compétences a été proposée pour le volet professionnel ainsi qu'un outil sur Moodle. Les parcours « Les essentiels » pour chacune des mentions ont été conçus par les membres du GTnum en lien avec les équipes Pix.

Le 23 mai 2024, l'article L312-9 du code de l'éducation fait apparaître la mention suivante :

« Afin de renforcer et de valoriser la culture numérique professionnelle des membres du personnel enseignant et d'éducation, les membres volontaires peuvent également bénéficier d'une attestation de leurs compétences numériques professionnelles. ».

Après de nouvelles concertations, un dispositif de reconnaissance de ces compétences professionnelles, initié dès la formation initiale et dans une perspective de développement professionnel continu et de formation tout au long de la vie, a été mis en place.

En formation initiale, cette reconnaissance prend la forme d'une attestation intitulée : **Attestation de compétences numériques professionnelles « Entrée dans le métier »**.

Cette reconnaissance est proposée à tous les étudiants des masters MEEF mentions 1, 2 et 3 et dans la mesure du possible aux fonctionnaires stagiaires des Diplômes Inter-Universitaires (DIU).

Le niveau de maîtrise des compétences numériques professionnelles du CRCN Édu est apprécié au travers de deux évaluations complémentaires, qui conditionnent conjointement la délivrance de l'attestation :

- une **évaluation de pratique professionnelle** mise en œuvre au sein des INSPÉ (Annexe 1).
- une **évaluation automatisée** mise en œuvre par PIX, basée sur un parcours Pix+ Édu « Entrée dans le métier » centré sur les compétences spécifiques du CRCN Édu qui pourraient ne pas être évaluées lors de l'évaluation de pratique professionnelle (Annexe 2).

Pix est chargé de transmettre les résultats de l'évaluation automatisée aux INSPÉ auxquels sont inscrits les étudiants.

L'attestation reconnaît le niveau le plus élevé atteint conjointement par les deux évaluations. **Cette attestation est délivrée par les INSPÉ.**

Le projet Pix+ Impact a été accepté en réponse à l'AMI CMA 2023 (Appel à manifestation d'intérêt Compétences et métiers d'avenir) dans la catégorie Dispositifs de formation. Plusieurs INSPÉ, représentés par l'Université Toulouse 2 - Jean Jaurès, sont impliqués dans le projet.

L'objectif du projet sur trois ans est de démultiplier l'impact de Pix sur le développement des compétences numériques, au bénéfice des trois publics adressés par nos partenaires, dont les publics enseignants en formation initiale et continue, et donc en lien avec le travail qui a été réalisé jusqu'alors concernant les attestations des compétences numériques des enseignants.

REPRÉSENTER NOS 33 ÉTABLISSEMENTS

RELATIONS INSTITUTIONNELLES

Afin que l'action du Réseau des INSPÉ soit pleinement reconnue et que sa voix porte auprès des décideurs publics, les relations institutionnelles constituent un levier essentiel de son engagement. En établissant un dialogue constructif et régulier avec les membres des cabinets ministériels, les directions générales et les parlementaires, le Réseau des INSPÉ poursuit trois objectifs majeurs :

- Accroître sa visibilité auprès du Gouvernement et des institutions publiques en mettant en avant son expertise et ses travaux
- Placer la formation des enseignants au cœur des débats en soulignant son importance stratégique pour l'avenir du système éducatif et en valorisant les propositions portées par le Réseau
- Favoriser un débat politique de fond sur les orientations et les évolutions nécessaires pour garantir une formation de qualité aux futurs enseignants et conseillers principaux d'éducation (CPE)

À travers cette démarche, le Réseau des INSPÉ entend jouer un rôle clé dans l'élaboration des politiques éducatives et contribuer activement à l'amélioration du système de formation des enseignants.

Le Réseau des INSPÉ a notamment contribué aux travaux parlementaires suivants :

- Mission d'information sur le recrutement et la formation du personnel enseignant des collèges et lycées publics (co-rapporteurs M. Roger Chudeau et Mme Cécile Rilhac)
- Mission d'information sur les modalités de formation et la place des enseignants (co-rapporteurs M. Max Brisson et Mme Annick Billon)
- Mission "Enseignement supérieur" du projet de loi de finances pour 2025 du Sénat
- Mission « Enseignement scolaire » du projet de loi de finances pour 2025 de l'Assemblée nationale
- Mission d'information sur les femmes et le sport Mme Véronique Riotton et M. Stéphane Viry)
- Mission d'information sur le rôle de l'éducation et de la culture dans la défense nationale par la Commission de la défense nationale et des forces armées



Alain Frugière, Boris Melmoux-Eude (DGRH) et Elsa Lang-Ripert



Alain Frugière et Hamid Chaachoua reçus au Ministère chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

WEBINAIRES EN PARTENARIAT AVEC NEWS TANK ÉDUCATION & RECHERCHE

Think Education & Recherche 2024 : « Performance dans le supérieur et la recherche : changer de paradigme ? »

Chaque année, le Réseau des INSPÉ est partenaire de Think Éducation & Recherche, un événement organisé par le média News Tank et son site ouvert Campus Matin, pour partager les innovations et débattre des enjeux de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Dans ce cadre, Campus Matin et le Réseau des INSPÉ ont organisé le 6 février 2024 un webinaire intitulé « **La formation des enseignants, facteur de performance du système éducatif ?** », proposant d'aborder plusieurs enjeux cruciaux : la définition et les finalités de la performance d'un système éducatif, l'influence de la formation initiale des enseignants sur le système éducatif et les résultats des élèves ainsi que l'importance du développement professionnel continu tout au long de la carrière des enseignants.

Une note de la Cour des comptes de décembre 2021 souligne en effet que malgré des dépenses éducatives supérieures à la moyenne de l'OCDE, les performances du système scolaire français se détériorent, notamment pour les jeunes issus de milieux défavorisés. Cette observation est corroborée par les résultats des enquêtes internationales comme TIMSS et PISA, qui ont conduit à divers plans et politiques publiques visant à améliorer les performances.

Un rapport récent de l'Inspection Générale de l'Éducation, du Sport et de la Recherche (IGÉSR) portant sur la formation initiale des professeurs des écoles en France indique que les difficultés rencontrées dans le premier degré sont en grande partie dues à des insuffisances dans la formation initiale des professeurs des écoles. Le rapport plaide pour une nouvelle réforme, s'inspirant des pratiques de certains pays européens dont les élèves obtiennent de meilleurs résultats aux évaluations internationales.

L'occasion pour Elsa Lang-Ripert, vice-présidente du Réseau des INSPÉ, de rappeler qu'en France, contrairement à la plupart des pays de l'OCDE, les enseignants qualifiés ne sont pas tous titulaires d'un diplôme spécifique préparant au métier de professeur. Ainsi, le Réseau des INSPÉ propose de s'inspirer des modèles de formation des pays voisins, en créant des licences dédiées au métier d'enseignant avec un parcours de cinq ans, complété par une formation continue tout au long de la carrière.

Intervenants :

- **Éric Charbonnier**, analyste à l'Organisation de coopération et de développement économiques
- **Cécile Rilhac**, députée, membre de la Commission des affaires culturelles et de l'éducation

- **Elsa Lang Ripert**, vice-présidente du Réseau des INSPÉ en charge du pilotage des INSPÉ
- **Romuald Normand**, professeur à l'Université de Strasbourg, coordinateur du réseau européen des sociologues de l'éducation

Le replay est disponible ici : <https://www.campusmatin.com/webinaires/think2024-reseau-inspe.html>

Webinaire organisé en partenariat avec Campus Matin : « Former les enseignants aux questions de défense »

Les conflits en Ukraine et au Proche Orient ont sensibilisé les écoles françaises aux questions de défense. Face à ce contexte géopolitique, une formation renforcée des enseignants et des formateurs des INSPÉ est nécessaire. Deux séminaires nationaux, organisés par le Réseau des INSPÉ et le ministère des Armées, ont permis de recenser les ressources pédagogiques disponibles. L'éducation à la défense se renforce, notamment avec les nouveaux programmes de quatrième et de première. Cependant, de nombreux défis subsistent, abordés lors d'un webinaire le 21 mai 2024 : l'importance de l'enseignement de la défense, les actions pédagogiques possibles, les ressources à mobiliser et la formation des enseignants.

Intervenants :

- **Général Guillaume Couëtoux**, général adjoint de la Zone de défense et de Sécurité-Ouest
- **Arnaud Papillon**, direction de la mémoire, de la culture et des archives du ministère des Armées
- **Sandrine Béraud**, direction générale de l'enseignement scolaire
- **Sébastien Jakubowski**, membre du Réseau des INSPÉ et directeur de l'INSPÉ de l'académie de Lille - Hauts-de-France

Le replay est disponible ici : <https://www.campusmatin.com/webinaires/campus-matin-reseau-inspe-2024-05-21.html>



PARTICIPATION AU CONGRÈS ANNUEL DE L'AFNEE

En octobre 2024, Alain Frugière, président du Réseau des INSPÉ, et Anne-Lise Rotureau, déléguée générale, ont eu l'opportunité d'échanger avec des étudiants de licence et de master MEEF, destinés aux métiers de l'enseignement et de l'éducation.

Réunis lors de l'assemblée générale de l'Association Fédérative Nationale des Étudiantes et Étudiants en Enseignement (AFNEE), ces étudiants ont organisé un brainstorming sur l'efficacité et l'attractivité des filières d'enseignement : formation en licence, concours, formation en master, stages.

Ces échanges passionnants, ambitieux et particulièrement constructifs, ont mis en lumière leurs visions de la formation ainsi que des pistes d'amélioration pour rendre leurs parcours plus efficaces et attractifs, que ce soit dans le premier degré, le secondaire ou comme CPE.



Alain Frugière et Anne-Lise Rotureau au congrès de l'AFNEE

ANNUAIRE DE LA RECHERCHE

L'annuaire de la recherche accessible sur le site internet du Réseau des INSPÉ fait peau neuve !

En 2024, l'annuaire des chercheurs des INSPÉ a évolué afin de proposer une recherche croisée plus précise et par mots clés, reposant sur des données pérennes et proposant d'accéder directement aux CV et pages personnelles des chercheurs.

Grâce au travail du groupe d'experts « Articulation recherche-formation » du Réseau des INSPÉ qui en a établi une première classification, il est désormais possible de formuler une requête par domaines de recherche.

Un travail de veille et d'amélioration continue se poursuivra en 2025, notamment grâce aux retours d'expérience des utilisateurs.

Lien de l'annuaire de la recherche : <https://www.reseau-inspe.fr/la-recherche/chercheurs-education/>

<i>Professeur des universités</i> MAHA ABOUD-BLANCHARD INSPÉ de l'académie de Versailles	<i>Professeur des universités</i> RODICA AILINCAI INSPÉ de la Polynésie française	<i>Professeur des universités</i> DENIS ALAMARGOT INSPÉ de l'académie de Poitiers	<i>PRAG/PRCE/PE_Non_Docteur</i> FLORENCE ALBRECHT INSPÉ de l'académie de Nice
<i>Professeur des universités</i> SOPHIE ALBY INSPÉ de l'académie de Guyane	<i>Professeur des universités</i> ARNAUD AMELINE INSPÉ de l'académie d'Amiens	<i>Maitre de conférences</i> LESLIE AMIOT INSPÉ de l'académie de Limoges	<i>Professeur des universités</i> FREDERIC ANCIAUX INSPÉ de l'académie de la Guadeloupe
<i>Professeur des universités</i> AMAEL ANDRE INSPÉ Normandie Rouen-Le Havre	<i>Professeur des universités</i> XAVIER APARICIO INSPÉ de l'académie de Créteil	<i>PRAG/PRCE/PE_Docteur</i> PHILIPPE APLINCOURT INSPÉ de l'académie de Nice	<i>Maitre de conférences</i> SYLVAIN AQUATIAS INSPÉ de l'académie de Limoges
<i>Maitre de conférences</i> SARAH ARDITI INSPÉ de l'académie de Bordeaux	<i>PRAG/PRCE/PE_Docteur</i> SÉBASTIEN ARFOUILLOUX INSPÉ de l'académie de Grenoble	<i>Maitre de conférences</i> MOHAMED SAID AROUI INSPÉ de l'académie de Nice	<i>Professeur des universités</i> TERESA ASSUDE INSPÉ d'Aix-Marseille
<i>Maitre de conférences</i> THIERRY ASTRUC INSPÉ de l'académie de Nice	<i>Maitre de conférences</i> CAROLE ATEM INSPÉ de la Polynésie française	<i>Maitre de conférences</i> FRANCINE ATHIAS INSPÉ de Franche-Comté	<i>Maitre de conférences</i> ALEXANDRE AUBRY INSPÉ de Lorraine

ESPACE DE PARTAGE ET DE RÉFLEXION

ACTIONS DE MUTUALISATION

JOURNÉES NATIONALES ÉDUCATION INCLUSIVE

Comme tous les ans, le réseau des responsables de formation Éducation inclusive s'est réuni pour ses journées nationales. En 2024, c'est l'INSPÉ Normandie Rouen-Le Havre qui a accueilli les responsables de formation, mais aussi des formateurs et étudiants, autour de la thématique « Le coenseignement : une pratique au service de l'école inclusive ? ».

Lors de la première journée, qui réunissait essentiellement les responsables de formation des différents INSPÉ mais aussi de l'Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation inclusive (INSEI), et après un temps d'accueil institutionnel, le fil rouge a été de réfléchir à la question des enjeux de la formation au coenseignement à partir d'une conférence de Philippe Tremblay (Université Laval à Québec). Cette conférence a été suivie d'ateliers questionnant et proposant des pistes de formation au coenseignement auprès de nos étudiants, formateurs et tuteurs. Cette première journée s'est achevée par un temps de concertation entre les responsables de formation et le bureau du Groupe de travail Éducation inclusive, nous permettant d'aborder les questions vives de l'inclusion en formation CAPPEI (Certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive), de l'Éducation inclusive dans les masters MEEF toutes mentions ainsi qu'en formation continue.



La seconde journée était une journée d'étude plus ouverte qui a accueilli, en plus des responsables, des formateurs de tous horizons, mais aussi des étudiants des mentions 1, 2 et 4 de l'INSPÉ Normandie Rouen-Le Havre autour de la co-intervention. Elle a débuté par une conférence à deux voix de Marie Toullec-Théry (Nantes Université) et Philippe Tremblay autour des atouts, conditions et limites du coenseignement, suivie de témoignages sur des retours de pratique de coenseignement/co-intervention. La seconde partie de journée a proposé une réflexion sur le pilotage de la mise en œuvre du coenseignement à partir des résultats d'une recherche menée par Amael André, Jonas Didisse et Maxime Tant (INSPÉ Normandie Rouen-Le Havre) et du retour d'expériences des acteurs de terrain ayant mis en œuvre le coenseignement dans leur établissement.

Le bureau du groupe de travail Éducation inclusive remercie l'équipe de l'INSPÉ Normandie Rouen-Le Havre pour son accueil et son organisation. Les prochaines journées se dérouleront à l'INSPÉ de l'académie de Nantes en juin 2025.

SÉMINAIRE ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

« Se former à l'éducation artistique et culturelle » : le séminaire de recherche organisé à l'Inseac à Guingamp

Les 29, 30 et 31 mai 2024, le Réseau des INSPÉ a organisé, en collaboration avec l'Institut supérieur de l'éducation artistique et culturelle (Inseac), un séminaire sur les enjeux de l'EAC « pour une école plus démocratique », avec pour thématique : « Se former à l'éducation artistique et culturelle ».

Ce sont plus de trente formateurs d'INSPÉ qui se sont réunis !

- Trois conférences :

- « Connaître les PREAC-Pôles de Ressources en Éducation Artistique et Culturelle pour la formation continue » introduit par Julie Wozniak (coordinatrice des PREAC, Inseac)

- « EAC et enseignements artistiques : nature des interactions et des responsabilités partagées entre acteurs de terrain issus de cultures professionnelles plurielles » présenté par Isabelle Claverie (enseignante-chercheuse, INSPÉ d'Aix-Marseille)

- « La culture contre l'obscurantisme », dispositif présenté par Michel Cabaret (directeur de l'Espace des Sciences de Rennes) et porté par l'Espace des sciences de Rennes

- Un atelier de création : « Ébauche de formation interdisciplinaire en lien avec les PREAC », animé par Jennifer Connan (cheffe du service de l'EAC, INSPÉ de l'académie de Versailles)

- Trois tables rondes :

- « À l'aube de la réforme, quelle dimension accorder à l'EAC dans la formation des enseignants ? La force de l'interdisciplinarité » avec l'expertise de Laurence Fontaine (vice-présidente Culture de l'Université de Rennes), Alain Frugière (président du Réseau des INSPÉ, directeur de l'INSPÉ de l'académie de Paris) et Kévin Jaglin (vice-président du Réseau Art, Université et Culture)

- « La fabrique des adolescents, avec ou contre l'école ? L'intégration culturelle à l'école et dans les loisirs à 13-14 ans » et « En quoi l'approche incarnée et située des apprentissages peut-elle servir une approche inclusive de l'école ? » avec la participation d'Agnès Grimault-Leprince (maître de conférences, INSPÉ de Bretagne) et Nathalie Bonneton-Botté (maître de conférences, INSPÉ de Bretagne)

- « L'égalité entre les filles et les garçons par la médiation de l'art et du numérique. Premiers retours d'expérience du dispositif Équilibre » avec Cécile Plaud (enseignante-chercheuse, École Nationale Supérieure de Techniques Avancées - ENSTEA) et Vincent Ribaud (maître de conférences émérite, Université de Bretagne Occidentale)

A l'issue de ce séminaire, un Manifeste pour l'Éducation Artistique et Culturelle dans la formation des enseignants a été rédigé.

Manifeste pour l'Éducation Artistique et Culturelle dans la formation des enseignants

À l'aube d'une nouvelle réforme, nous, formateurs d'enseignants issus de toutes les disciplines réunis à Guingamp, affirmons l'importance cruciale de l'éducation artistique et culturelle dans les cursus de formation des enseignants. Nous nous reconnaissons dans les principes posés par la Charte pour l'Éducation Artistique et Culturelle de 2016, que nous souhaitons décliner dans les écoles, les collèges, les lycées, les établissements d'enseignement supérieur et les instituts de formation.

L'art et la culture sont essentiels pour développer la créativité, la pensée critique et l'empathie chez les élèves et les étudiants. Ils enrichissent l'enseignement, favorisent l'épanouissement personnel et renforcent les compétences sociales et civiques. L'éducation artistique et culturelle constitue quant à elle un moyen privilégié pour faire acquérir aux élèves des savoirs fondamentaux, renforcer l'inclusion de tous les élèves, lutter contre les discriminations et favoriser la réussite scolaire, comme le montrent notamment les dernières enquêtes PISA (Programme International pour le Suivi des Acquis des Élèves).

Nous appelons par conséquent à l'intégration systématique de l'éducation artistique et culturelle dans la formation initiale et continue des enseignants, car il est impératif que chaque enseignant soit outillé pour promouvoir et valoriser cette approche au sein de sa classe. Nous appelons également à la mobilisation des structures culturelles pour faciliter et élargir l'accès des étudiants, des enseignants et des personnels à l'offre et aux pratiques culturelles. Nous exprimons enfin notre volonté de faire converger les efforts menés par les acteurs associatifs, les réseaux professionnels, les pouvoirs publics et les structures culturelles elles-mêmes pour faire vivre une éducation artistique et culturelle dans les classes, dès le plus jeune âge.

Faire de l'éducation artistique et culturelle une priorité, c'est préparer des citoyens éclairés et engagés, et construire une société plus inclusive et démocratique. Ensemble, agissons pour que l'art et la culture trouvent leur juste place dans l'éducation de demain et réussir cette politique publique de premier plan.



JOURNÉE ANNUELLE DES SERVICES DOCUMENTAIRES

Journée d'étude « Innovation et collaboration au service des pratiques documentaires »

La Journée du groupe de travail Services documentaires du Réseau des INSPÉ du 20 juin 2024, organisée par la Bibliothèque universitaire de l'Université de Reims Champagne-Ardenne (URCA) en collaboration avec le service de documentation de l'INSPÉ de l'académie de Paris, a réuni quarante-et-un participants, dont de nombreux responsables de bibliothèques d'INSPÉ de toute la France (Bourgogne, Hauts-de-France, Bretagne, Strasbourg, Bordeaux, etc.), ainsi que des acteurs de l'éducation. Cette année, la journée s'est déroulée à distance afin de permettre la participation d'un plus grand nombre de personnes.

Cet événement annuel a constitué un moment privilégié d'échanges et de réflexions collectives, visant à renforcer les collaborations entre collègues, partager des pratiques inspirantes et développer des projets communs. Il a aussi offert l'opportunité de bénéficier de retours d'expérience et de découvrir des ressources innovantes.

Lors de cette édition, plusieurs thématiques ont été abordées, notamment la valorisation des collections patrimoniales des « écoles normales », la proposition d'un projet de création d'une cartographie des publications en série en éducation ainsi que la présentation de nouvelles ressources documentaires numériques. Ces échanges stimulants ont permis de faire émerger des idées novatrices et de renforcer la dynamique du groupe de travail documentation.

Un temps fort de la matinée a été consacré à l'UX Design en bibliothèques. Cécile Quilliard-de Coccola, conservatrice pour la mission Observatoire des usages à la Bibliothèque universitaire de Lorraine, a présenté une démarche illustrée par des retours d'expérience concrets. En s'appuyant sur la méthodologie des focus groups, cette approche a permis d'amorcer une réflexion agile et participative sur le projet de service, ouvrant ainsi la voie à de nouveaux services adaptés aux besoins des usagers.

La poursuite de la journée s'est orientée vers l'axe « ressources pédagogiques » avec la présentation de la mallette pédagogique « La citoyenneté dans l'art » par Christine Perney, chargée de projets culturels au sein de la Direction des publics et du numérique dans la cellule Médiation-éducation de la RMN-GP (Réunion des musées nationaux - Grand Palais).

Anne Guéry, médiatrice documentaire chargée de la valorisation au sein du service de documentation de l'INSPÉ de l'académie de Paris, a ensuite présenté les différents types de médiation envisageables pour accompagner les publics à l'éducation artistique et culturelle. Cette intervention a permis de découvrir une ressource riche produite par la RMN, soulignant le rôle des bibliothèques dans la facilitation de l'accès et l'appropriation de ce type de ressources par les formateurs et les étudiants, dans le cadre d'une politique documentaire concertée.

À la mi-journée, Thierry Philippot, directeur de l'INSPÉ de l'académie de Reims, a pris la parole pour souligner l'importance de ces échanges, véritables vecteurs d'idées et de collaborations.

L'après-midi a débuté par deux conférences sur le thème de la laïcité : l'une d'Agathe Baroin, maître de conférences à l'URCA, et l'autre d'Isabelle de Mecquenem, chargée de mission au sein de l'URCA.

Une réflexion collective, coordonnée par Amélie Auvray, responsable de la bibliothèque Batignolles au sein du service de documentation de l'INSPÉ de l'académie de Paris, a ensuite porté sur la question des périodiques en éducation. Cette session a permis d'initier une cartographie en collaboration avec les collègues chargés de périodiques du réseau des bibliothèques, mettant en avant un premier bilan et le partenariat avec Mirabel.

Enfin, un retour d'expérience a été proposé par Joëlle Rochas, conservatrice en chef en charge de la mission Coopération documentaire scientifique - Collections labellisées CollEx-Éducation à l'Université Grenoble Alpes. Son enquête et son inventaire minutieux des fonds patrimoniaux ont mis en lumière l'importance du soutien à la recherche et de la valorisation du patrimoine.

En définitive, cette journée d'étude a confirmé son rôle essentiel dans l'évolution des pratiques documentaires, en renforçant la coopération et l'innovation au sein du réseau. Ces rencontres constituent un levier d'amélioration continue, favorisant une dynamique collective au service des professionnels de l'information et de la documentation.

SÉMINAIRE ANNUEL DES RÉFÉRENTS RELATIONS INTERNATIONALES

Le rendez-vous annuel des référents Relations internationales des INSPÉ s'est tenu les 20 et 21 juin 2024 à Troyes, réunissant une communauté particulièrement active et engagée. Cet événement a permis de faire le point sur les coopérations en cours au sein du Réseau des INSPÉ, favorisant des échanges fructueux entre les participants. La présence de représentants de l'agence Erasmus et de la plateforme E-twinning a enrichi les discussions, renforçant ainsi les liens entre les institutions éducatives et permettant de mieux appréhender les multiples opportunités offertes par ces programmes.

Les participants ont également réfléchi à la possibilité d'organiser prochainement une journée d'études dédiée aux compétences interculturelles, avec un accent particulier sur leur intégration dans la formation des futurs enseignants. La réunion s'est conclue par une présentation de la coopération en cours entre le Réseau des INSPÉ, la Délégation Régionale à l'Éducation Internationale et à la Coopération (DREIC), l'ambassade de France au Sénégal et le ministère de l'Éducation nationale sénégalais. À ce titre, il convient de rappeler qu'une convention a été signée avec ce dernier, donnant lieu au jumelage de près d'une quinzaine d'INSPÉ avec des centres de formation des enseignants au Sénégal.



De gauche à droite : Elsa Lang-Ripert, Thierry Philippot, Anne-Lise Rotureau, Mario Cottron, Nathalie Catellani, Alain Frugière et Nail Ver-Ndoye, attaché de coopération éducative au Sénégal

JOURNÉE D'ÉTUDE « LAÏCITÉ, CITOYENNETÉ, ÉDUCATION »

Le mercredi 2 octobre 2024, le Réseau des INSPÉ a organisé, en collaboration avec l'INSPÉ de Toulouse Occitanie-Pyrénées et l'ensemble des référents laïcité des trente-deux INSPÉ, une journée d'étude sur le thème : « **Laïcité, citoyenneté, éducation** ».

Plus de cent personnes ont assisté à cette journée très riche dans l'amphithéâtre Samuel Paty sur le site Saint-Agne de l'INSPÉ de Toulouse.

La matinée a été consacrée à trois conférences :

De la laïcité en France : une comparaison avec les États-Unis, par Patrick Weil, directeur de recherche émérite au CNRS (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne), professeur invité à la Yale Law School.

Nation, République et laïcité : l'éducation au carrefour de l'unité et de la diversité, par Raphaël Matta-Duvignau, maître de conférences en droit public (Université Paris-Saclay - UVSQ, VIP UR 3643), président de l'Observatoire du droit de l'éducation, expert-associé IH2EF (Institut des hautes études de l'éducation et de la formation).

Neutralité, discrétion et/dans l'éducation à la citoyenneté, par Syham Ghemri, inspectrice d'académie - inspectrice pédagogique régionale groupe Économie-Gestion, Mission Laïcité et Valeurs de la République, experte-associée IH2EF.

L'après-midi, les référents laïcité des INSPÉ de Toulouse et de Créteil ont proposé trois études de cas pratiques interactives qui ont permis à l'ensemble des participants de s'interroger, de débattre et d'argumenter sur la mise en œuvre pratique de la laïcité au sein des établissements scolaires, en s'appuyant en particulier sur une approche juridique.

Enfin, Vincent Gibert, vice-président du Conseil départemental de la Haute-Garonne, chargé de l'Éducation, Éducation Populaire, Vie Associative, Valeurs de la République et Mémoire, est venu présenter **le parcours laïque et citoyen, le plan de lutte contre le harcèlement et le plan pour la mixité sociale dans les collèges**, comme autant d'actions exemplaires menées par le département de la Haute Garonne en partenariat étroit avec les associations d'éducation populaire, culturelles et sportives ainsi qu'avec l'Éducation nationale, afin que la laïcité et les principes et valeurs de la République soient une réalité pour chacun des élèves et leur famille sur ce territoire.

Six étudiantes en master MEEF ont été invitées à conclure cette journée en partageant leurs propres réflexions et questionnements.

FORMATION COMMUNICATION

Les 5 et 6 décembre 2024, le groupe de travail Communication du Réseau des INSPÉ a organisé des ateliers pour aider les INSPÉ à élaborer une stratégie de communication efficace et à mieux utiliser les réseaux sociaux. Plusieurs sujets ont été abordés : la valorisation des parcours à faibles effectifs, notamment via des podcasts et des vidéos; l'engagement des étudiants, en particulier par la collaboration avec les Bureaux des Étudiants (BDE) ; la communication éthique et responsable, avec une formation sur la responsabilité sociétale des entreprises (RSE); l'usage de l'Intelligence artificielle (IA) pour améliorer l'efficacité des tâches; les défis de la communication interne, comme la gestion des listes de diffusion ; enfin l'évaluation des actions de communication par des questionnaires.

L'atelier du 5 décembre a exploré les réseaux sociaux, notamment YouTube, Instagram, LinkedIn, Threads et Bluesky, et a proposé des stratégies pour les utiliser efficacement. Céline Authemayou a présenté l'expérience du Groupe INSA (Instituts nationaux des sciences appliquées) sur ces plateformes. Les participants ont appris à identifier leur cible, adapter leur ligne éditoriale, utiliser leurs moyens et harmoniser leur identité graphique.

Le 6 décembre, un atelier coanimé avec Béatrice Dias, directrice de la Communication de l'Université Lyon 1 a permis de définir une stratégie de communication, en abordant les objectifs SMART, les cibles, les supports et les indicateurs d'évaluation, en insistant sur l'importance d'une vision partagée et d'actions coordonnées.



réunion du GT communication à Lyon

ACTIONS DE MUTUALISATION DES RESPONSABLES ADMINISTRATIFS DES INSPÉ

Des rencontres régulières en visioconférence des responsables administratifs/directeurs administratifs/secrétaires généraux des INSPÉ ont rythmé l'année 2024, entrecoupées de séminaires en présentiel et à distance sur des thématiques particulières et notamment sur la préparation de la future réforme qui a beaucoup mobilisé les équipes au printemps 2024.

Trois temps forts ont marqué l'année 2024 :

- Séminaire croisé avec les directeurs des INSPÉ en mars 2024 à l'INSPÉ de l'académie de Bordeaux sur le thème du développement des compétences des équipes et les problématiques de recrutement des personnels administratifs dans les INSPÉ et les universités
- Séminaire croisé avec les responsables de scolarité des INSPÉ en juillet 2024 à l'INSPÉ de l'académie de Nantes sur l'adaptation aux réformes et l'accompagnement aux changements
- Séminaire croisé avec les chargés de communication et les directeurs d'INSPÉ les 5 et 6 décembre 2024 à l'INSPÉ de l'académie de Lyon sur les questions de Qualité de Vie au Travail (QVT) pour tous les personnels et l'accompagnement juridique et administratif de la stratégie partenariale



les référents administratifs des INSPÉ

Ces différents échanges concourent à partager les pratiques et les projets en cours dans les différents INSPÉ et à évoquer ensemble des solutions pouvant être déployées en fonction des situations. L'année 2024 ayant été marquée par la préparation de la réforme de la formation des enseignants, ces échanges ont également nourri la réflexion autour du changement de statut des futurs lauréats de concours qui seraient également accueillis en formation dans les INSPÉ. Enfin, une représentation au bureau du Réseau des INSPÉ et aux réunions plénières des directeurs permet une collaboration et une meilleure compréhension des différents enjeux de nos instituts.

ESPACE DE PARTAGE ET DE RÉFLEXION

CONDUITE DE PROJETS STRUCTURANTS

E-INSPÉ

Projet e-INSPÉ

Depuis 2022, les INSPÉ du territoire national ainsi que le Réseau des INSPÉ ont rejoint le consortium e-INSPÉ. Il s'agit d'une initiative de formation à distance destinée aux enseignants, de la maternelle au lycée, avec une attention particulière portée aux enseignants débutants, qu'ils soient titulaires ou contractuels.

e-INSPÉ vise ainsi à développer une offre nationale de formation qui prolonge la formation initiale dispensée en INSPÉ, en collaboration avec les acteurs de l'éducation, tant au niveau académique que dans le domaine de la recherche. L'objectif est de fournir aux enseignants, via cette plate-forme, des outils qu'ils puissent utiliser en fonction du moment où ils se trouvent dans leur parcours.

Les INSPÉ contribuent à la réflexion collective concernant la structuration de la plateforme et à sa gouvernance : participation de six membres du Réseau des INSPÉ au comité éditorial et pédagogique, participation de dix membres du Réseau au conseil scientifique et présidence du conseil.

Des enseignants et enseignants-chercheurs en INSPÉ contribuent également à la construction des parcours de formation qui sont ensuite déployés dans le cadre de certaines actions de formation auprès des étudiants et stagiaires en INSPÉ.

MISSIONS INTERNATIONALES

Le développement de réseaux internationaux d'institutions de formation des enseignants est un enjeu essentiel pour améliorer la qualité de la formation des futurs professeurs et renforcer l'attractivité des métiers de l'enseignement.

Pouvoir effectuer des mobilités dans des pays étrangers, pour découvrir d'autres systèmes éducatifs et d'autres pratiques professionnelles, est un puissant facteur de développement professionnel.

Dans cette perspective, le Réseau des INSPÉ, avec le soutien constant de la Délégation aux relations européennes et internationales et à la coopération (DREIC) du ministère de l'Éducation nationale, mène depuis plusieurs années une intense politique de développement de partenariats internationaux.

Deux événements en lien avec l'international ont rythmé cette année :

SÉMINAIRE DE SÉVILLE

L'accord de Montauban, signé en mars 2021 entre la République française et le Royaume d'Espagne, favorise la coopération entre les deux pays en matière d'enseignement supérieur, de reconnaissance des études et de mobilité des étudiants et des enseignants. Dans ce contexte, le Réseau des INSPÉ avait organisé à Toulouse en mars 2023, avec le soutien de la DREIC, un premier séminaire franco-espagnol entre des universités espagnoles (facultés d'éducation) et des INSPÉ. Ce séminaire a permis de conforter des liens déjà existants, mais surtout de favoriser la signature de nouveaux accords de coopération et de jeter les bases d'une Alliance Franco-Espagnole pour la formation des enseignants.

Pour poursuivre cette dynamique, Universidad de Sevilla a accueilli en mars 2024 la seconde édition de ce séminaire qui a réuni une vingtaine d'établissements français et espagnols afin de développer de nouveaux partenariats, renforcer ceux existants, échanger sur les « bonnes pratiques » concernant l'internationalisation des formations et permettre aux participants de partager leurs expériences de mobilités déjà effectives entre universités espagnoles et INSPÉ.

Des ateliers thématiques, notamment sur la mobilité, la question des doubles diplômes ou encore les projets Erasmus, ont permis d'approfondir les réflexions relatives à la coopération internationale en formation des enseignants et de dégager des pistes de travail pour les années à venir.

Enfin, des étudiants de Séville, de l'INSPÉ de Toulouse Occitanie-Pyrénées et de l'INSPÉ Clermont Auvergne ont pu apporter leurs témoignages très riches sur leurs expériences de mobilités internationales, qui rendent concret ce pourquoi nous travaillons et démontrent toute l'importance de ce que nous portons pour renforcer nos coopérations.



clôture du séminaire de Séville

DÉLÉGATION AU MAROC

Dans le cadre de sa politique de développement des partenariats internationaux, une délégation du Réseau des INSPÉ s'est rendue au Maroc en novembre 2024, en collaboration avec l'Institut Français de Rabat et la DREIC.

Déjà une dizaine d'INSPÉ sont engagés dans des partenariats avec divers acteurs du système éducatif marocain, que ce soit pour des projets de mobilité d'étudiants ou des projets de recherche. Les objectifs de cette mission exploratoire étaient multiples :

- 1. Renforcer les liens avec nos partenaires marocains** : présenter le Réseau des INSPÉ et les INSPÉ dans le cadre de la feuille de route 2022-2026 pour la réforme de l'éducation au Maroc. Cette feuille de route repose sur trois objectifs stratégiques : garantir la qualité des apprentissages, promouvoir l'épanouissement et le civisme, et rendre l'enseignement obligatoire effectif. Parmi les douze engagements définis, la qualification et le développement professionnels des enseignants sont au cœur des priorités, avec un focus sur trois axes d'intervention stratégiques : l'élève, l'enseignant et l'établissement scolaire.
- 2. Explorer des partenariats mutuellement bénéfiques** : identifier les besoins réciproques et initier des collaborations pour renforcer la formation des enseignants. Cela inclut la mobilité des étudiants et des formateurs, la mise en place de projets de recherche collaboratifs ainsi que la possibilité de jumeler des Écoles nationales supérieures (ENS) avec des INSPÉ.

Cette mission marque un nouveau chapitre dans la construction de partenariats internationaux solides, favorisant la mobilité et l'échange de bonnes pratiques au service de la formation des enseignants. Deux conventions seront signées au début de 2025.



la délégation du Réseau des INSPÉ reçue au Centre National du Professorat à Rabat

SÉMINAIRE MONDIAL DE LA FRANCOPHONIE SCIENTIFIQUE (AUF)

Les 4èmes Assises internationales de la Francophonie scientifique de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), qui se sont déroulées à Toulouse en octobre 2024, ont rassemblé des spécialistes francophones pour explorer le rôle croissant de la science, de la recherche et de l'innovation dans les relations internationales et la prise de décision politique. L'événement a mis en avant la diplomatie scientifique francophone comme un moyen de répondre aux défis globaux tels que le changement climatique et l'intelligence artificielle. Des panels composés d'éducateurs, d'enseignants-chercheurs, d'experts et de diplomates ont échangé sur l'évolution des systèmes éducatifs et de recherche, soulignant l'importance d'un dialogue entre science et politique pour résoudre les problèmes communs de l'humanité.

Cet événement a également été l'occasion d'annoncer la création de nouveaux réseaux francophones sous l'égide de l'AUF, dont le Réseau Universitaire Francophone pour l'Innovation pédagogique, la Formation des Enseignants et les Sciences de l'Éducation (RUFIFESE). Le Réseau des INSPÉ est fier d'être membre fondateur et d'avoir contribué activement à sa mise en place et à la rédaction de ses statuts.

Lors de ce lancement, le premier bureau du RUFIFESE a été élu et le Réseau des INSPÉ, représenté par sa vice-présidente chargée des Relations Internationales, Elsa Lang Ripert, a obtenu la vice-présidence « Enseignement scolaire ».

Face aux nombreux défis que nos pays rencontrent en matière d'éducation, les universités jouent un rôle clé et doivent agir en tant que leviers de changement. Grâce à ses actions, ce réseau vise à proposer des solutions collectives pour renforcer l'attractivité du métier d'enseignant, à améliorer et questionner les systèmes éducatifs, notamment à travers la formation initiale et continue et à développer les compétences des enseignants et des formateurs.



les membres fondateurs du RUFIFESE à Toulouse

LE PRINTEMPS DE LA RECHERCHE EN ÉDUCATION 2024

En 2024, le Printemps de la Recherche en Éducation a fêté ses dix ans autour du thème « Bien-être à l'école : quels enjeux de formation ? ». Cet événement était organisé en partenariat avec le Cnesco, qui a proposé en novembre 2023 une conférence de comparaisons internationales intitulée « Le bien-être à l'école : Comment les écoles et les établissements scolaires peuvent-ils favoriser le bien-être de leurs élèves et de leurs personnels ? », et en lien avec le groupe de travail « Bien-être à l'école » du CSEN.

Dix webconférences organisées du 18 mars au 4 avril ont permis de rassembler en tout près de 1300 participants en direct, et compte plusieurs milliers de vues en replay. Deux journées organisées en présentiel à Amiens les 15 et 16 mai 2024 ont rassemblé une centaine de participants issus de dix-sept INSPÉ, quinze universités et quinze académies au total. Ces journées ont été marquées par plusieurs temps forts :

Romuald Normand, Professeur à l'Université de Strasbourg et expert européen, a donné une conférence d'ouverture intitulée « Bien-être à l'école et développement professionnel des enseignants. Quelques réflexions à partir de la recherche Internationale ». Il a ensuite animé une table ronde rassemblant six webconférenciers autour des enjeux du bien-être à l'école.

Solange Cartaut, Professeur des Universités en sciences de l'éducation et de la formation (Université Côte d'Azur) et Mourad Ighzernali, Principal adjoint du collège Saint-Exupéry de Saint-Laurent du Var (académie de Nice) ont ensuite présenté les avancées d'une recherche collaborative menée au sein du collège Saint-Exupéry sur le bien-être scolaire et la bienveillance éducative.

La troisième édition du formathon s'est également déroulée à cette occasion. Trois équipes interacadémiques et pluri-catégorielles ont travaillé pendant trois demi-journées pour co-crée et co-construire trois dispositifs de formation des enseignants sur la thématique du bien-être à l'école, en utilisant les résultats de la recherche en éducation. Les ressources utilisées sont issues de la conférence de comparaison internationale du Cnesco et des dix webconférences du Printemps. Pour les accompagner et rythmer les travaux, huit personnes formées aux techniques d'animation, issues des INSPÉ, de l'EAFIC de Lyon et de la Dgesco, ont œuvré pendant deux jours pour accompagner les équipes et leur permettre d'aboutir à la présentation des dispositifs de formation le 16 mai après-midi.

Enfin, les cinq finalistes du Prix Poster Doctorant – Jacques Ginestier 2024 ont présenté leurs travaux face à un jury composé d'enseignants-chercheurs, de formateurs d'enseignants, de représentants de la DGESIP, du Cnesco, et du CSEN, et de nos partenaires (CASDEN, MAIF et MGEN). Deux prix ont été décernés à Sarah Pariser (1er prix, Université Paris 8) et Marianne Peyrotte (2ème prix, Le Mans Université).

Pour voir les conférences : [cliquez ici](#)

UNIVERSITÉ D'ÉTÉ

À l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, l'École de la République a été sollicitée pour faire vivre aux élèves toutes les valeurs attribuées à cet événement, par des projets liés aux pratiques physiques, sportives et culturelles. Le Réseau des INSPÉ souhaitait interroger l'appropriation de cet enjeu par l'École et sa capacité à relever ces défis dans ses missions d'émancipation et d'inclusion.

Ainsi, l'Université d'été 2024 du Réseau des INPÉ, organisée les 2 et 3 juillet à Dijon en étroite collaboration avec l'INSPÉ de Bourgogne, avait pour thème « **Bouger, prendre soin de soi, se cultiver, performer, apprendre, s'éduquer ? Enjeux de formation des enseignants en période olympique et paralympique** ».

L'Université d'été a questionné l'héritage social promis par Paris 2024 à partir d'une lecture outillée et distanciée et par des regards croisés. Entre autres interrogations sur la manière dont cet événement interpelle l'École et ses disciplines : bouger pour apprendre et se connaître, performer pour s'émanciper, pratiquer ensemble pour le plaisir ou transformer son regard, comment promouvoir des modes de vie sains et actifs ?

Conférences, ateliers et table rondes ont rythmé ces deux journées, réunissant représentants ministériels, régionaux, départementaux, académiques mais aussi universitaires, chercheurs, formateurs, doctorants et enseignants.

Deux autres temps forts ont marqué cet événement :

- Une initiation handisport, proposée à l'ensemble des participants et permettant d'appréhender la pratique du rugby fauteuil, du football sourds et du goalball. Un échange avec une joueuse de tennis fauteuil s'est également tenu.
- La présentation de l'exposition « Histoire, Sport et Citoyenneté (1896-2024) » développée par la CASDEN qui a pour vocation de rendre hommage aux championnes et champions qui ont fait les Jeux Olympiques de 1896 à nos jours et d'illustrer les valeurs citoyennes qu'ils incarnent.

Chiffres clés :

- 18 intervenants
- 70 participants
- 5 conférences
- 1 table ronde
- 2 ateliers



Pour voir les conférences : [cliquez ici](#)

TROPHÉES DURABILITÉ & RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

L'opération Trophées D&RS est ouverte aux **étudiants et stagiaires, aux BDE ou associations étudiantes des 32 Instituts Nationaux Supérieurs du Professorat de l'Éducation et de l'École Nationale Supérieure de Formation de l'Enseignement Agricole**, de France métropolitaine et des départements d'outre-mer.

Cette opération contribue à la formation et à l'éducation à la durabilité, en visant en particulier à **mieux faire connaître, encourager et valoriser les actions engagées par les étudiants des INSPÉ et de l'ENSFEA, futurs enseignants.**

Les objectifs :

- Contribuer à la mise en œuvre de la formation et de l'éducation au développement durable et à la durabilité développée par l'Éducation nationale et les INSPÉ
- Faire connaître, encourager et valoriser les rôles des étudiants et stagiaires des INSPÉ et de l'ENSFEA, futurs enseignants en la matière
- Encourager et valoriser l'engagement et les actions concrètes des étudiants et stagiaires en faveur de la transition écologique et de la durabilité

Mettre en lumière des exemples et pistes de travail pour les élèves et les enseignants.

L'opération récompense **les actions en INSPÉ & les actions en milieu scolaire**, chacune donnant lieu à l'attribution d'un prix spécifique. Chaque INSPÉ peut présenter une ou plusieurs candidatures portant sur des projets achevés ou en cours de réalisation.

➤ **Action en INSPÉ** : toute action mise en œuvre par les étudiants et stagiaires à titre individuel ou collectif au sein de l'établissement (sensibilisation sur l'année, campagne d'éco-gestes, journée d'études... toute réflexion ayant entraîné une démarche projet au sein de l'établissement).

➤ **Action en milieu scolaire** : toute action mise en œuvre par un ou des étudiants ou stagiaires inscrits en INSPÉ, ou au sein de l'ENSFEA au sein d'un établissement scolaire (sensibilisation sur l'année, campagne d'éco-gestes.. toute réflexion ayant entraîné une démarche projet au sein de l'établissement)

La remise des prix se fera en juillet 2025.

PERSPECTIVES D'AVENIR POUR 2025

Au programme pour l'année 2025

L'intelligence artificielle offre des potentialités pour relever nombre de défis majeurs dans l'éducation, innover dans les pratiques d'enseignement et d'apprentissage et accélérer les progrès de l'ODD 4. Dans le cadre de la formation initiale et continue des professeurs, Le Réseau des INSPÉ fait de cette thématique le fil rouge de son année.

Fort des éditions précédentes, le Réseau des INSPÉ reconduit en 2025 ses deux événements phares : le Printemps de la Recherche en éducation et l'Université d'été du Réseau.

Le **Printemps de la Recherche en éducation** se déroulera du 10 mars au 23 mai 2025, avec pour thématique principale « Les INSPÉ au cœur de l'articulation recherche-formation-terrain », et une thématique émergente de recherche en éducation : l'intelligence artificielle. Un cycle de dix webinaires sera proposé du 10 mars au 1^{er} avril : vingt chercheurs et enseignants montreront, à travers des exemples concrets et innovants, comment les recherches collaboratives permettent de co-construire des ressources et outils didactiques et d'œuvrer collectivement en faveur du développement professionnel des enseignants. Trois projets labellisés France 2030 portés par des INSPÉ seront particulièrement mis en avant. Deux journées seront également organisées en présentiel, les 22 et 23 mai à Paris, avec des conférences et tables rondes ainsi que la finale du Prix Poster Doctorant.

L'**Université d'été** du Réseau des INSPÉ se déroulera quant à elle les 3 et 4 juillet 2025 sur le site de Rennes de l'INSPÉ de Bretagne. La thématique choisie portera sur l'intelligence artificielle.

Un webinaire sera à nouveau organisé en partenariat avec NewsTank Education et Recherche le mardi 13 mai 2025 sur le thème "Intégration de l'IA dans l'éducation : quelles évolutions pour le métier d'enseignant ?".

Enfin, les **groupes d'experts** du Réseau poursuivront en 2025 leurs travaux et organiseront des journées d'études sur des thématiques variées telles que les relations internationales, la documentation, l'éducation inclusive, etc.

LES MEMBRES DU RÉSEAU DES INSPÉ

ASSEMBLÉE DU RÉSEAU DES INSPÉ



Pascale Brandt-Pomares
INSPÉ d'Aix-Marseille



Nathalie Catellani
INSPÉ de l'académie d'Amiens



Jean-Philippe Biolley
INSPÉ de l'académie de Bordeaux



Elsa Lang Ripert
INSPÉ de Bourgogne



Nicolas Tocquer
INSPÉ de Bretagne



Paolo Bellingeri
INSPÉ Normandie Caen



Nathalie Magneron
INSPÉ Centre Val de Loire



Ludovic Morge
INSPÉ Clermont Auvergne



Thierry Antoine-Santoni
INSPÉ de Corse



Sophie Renaut INSPÉ de
l'académie de Créteil



Damien Trémeau
ENSFEA



Frédéric Muyard
INSPÉ de Franche-Comté



Hamid Chaachoua INSPÉ de
l'académie de Grenoble



Antoine Delcroix
INSPÉ de l'académie de la
Guadeloupe



René-Serge de Neef
INSPÉ de l'académie de Guyane



Guilène Révauger
INSPÉ de l'académie de la
Réunion



Sébastien Jakubowski
INSPÉ de l'académie de Lille - Hauts-de-France



Éric Rouvellac
INSPÉ de l'académie de Limoges

ASSEMBLÉE DU RÉSEAU DES INSPÉ



Nathalie Sevilla
INSPÉ de Lorraine



Pierre Chareyron
INSPÉ de l'académie de Lyon



Bertrand Troadec
INSPÉ de Martinique



Christophe lung
INSPÉ de l'académie de
Montpellier



Mohammed Bernoussi
INSPÉ de l'académie de Nantes



Franck Brillet
INSPÉ de l'académie de Nice



Stéphane Minvielle
INSPÉ de la Nouvelle-Calédonie



Alain Frugière
INSPÉ de l'académie de Paris



Denis Alamargot
INSPÉ de l'académie de
Poitiers



Jean Chaumine
INSPÉ de la Polynésie
Française



Fabien Emprin INSPÉ de
l'académie de Reims



Amael ANDRE
INSPÉ Normandie
Rouen-Le Havre



François Gauer
INSPÉ de l'académie de
Strasbourg



Nadine Jessel
INSPÉ Toulouse
Occitanie-Pyrénées



Éric de Saint-Léger
INSPÉ de l'académie de
Versailles

COMPOSITION DE L'ASSEMBLÉE DES DIRECTEURS D'INSPÉ ET DE L'ENSFEA AU 31 DÉCEMBRE 2024

Denis Alamargot, INSPÉ de l'académie de Poitiers

Amael André (administrateur provisoire), INSPÉ Normandie Rouen-Le Havre

Thierry Antoine-Santoni, INSPÉ de Corse

Paolo Bellingeri, INSPÉ Normandie Caen

Mohamed Bernoussi, INSPÉ de l'académie de Nantes

Jean-Philippe Biolley, INSPÉ de l'académie de Bordeaux

Pascale Brandt-Pomares, INSPÉ d'Aix-Marseille

Franck Brillet, INSPÉ de l'académie de Nice

Nathalie Catellani, INSPÉ de l'académie d'Amiens

Hamid Chaachoua, INSPÉ de l'académie de Grenoble

Pierre Chareyron, INSPÉ de l'académie de Lyon

Jean Chaumine, INSPÉ de la Polynésie française

Antoine Delcroix, INSPÉ de l'académie de la Guadeloupe

Fabien Emprin (administrateur provisoire), INSPÉ de l'académie de Reims

Alain Frugière, INSPÉ de l'académie de Paris

François Gauer, INSPÉ de l'académie de Strasbourg

Christophe lung, INSPÉ de l'académie de Montpellier

Sébastien Jakubowski, INSPÉ de l'académie de Lille – Hauts-de-France

Nadine Jessel, INSPÉ de Toulouse Occitanie-Pyrénées

Elsa Lang Ripert, INSPÉ de Bourgogne

Nathalie Magneron, INSPÉ Centre Val de Loire

Stéphane Minvielle, INSPÉ de la Nouvelle-Calédonie

Ludovic Morge, INSPÉ Clermont Auvergne

Frédéric Muyard, INSPÉ de Franche-Comté

René-Serge de Neef, INSPÉ de l'académie de Guyane

Sophie Renaut (administratrice provisoire), INSPÉ de l'académie de Créteil

Guilène Révauger (administratrice provisoire), INSPÉ de l'académie de La Réunion

Éric Rouvellac, INSPÉ de l'académie de Limoges

Éric de Saint-Léger, INSPÉ de l'académie de Versailles

Nathalie Sevilla, INSPÉ de Lorraine

Nicolas Tocquer, INSPÉ de Bretagne

Damien Trémeau-Busson, ENSFEA

Bertrand Troadec, INSPÉ de Martinique

Le Réseau des INSPÉ remercie les anciens directeurs d'INSPÉ, dont les fonctions se sont achevées au cours de l'année 2024, pour leur contribution aux travaux et à la réflexion du collectif :

Sandrine Marvilliers, INSPÉ de l'académie de La Réunion

Thierry Philippot, INSPÉ de l'académie de Reims

Nathalie Sayac, INSPÉ Normandie Rouen-Le Havre

COMMISSIONS DU RÉSEAU DES INSPÉ

Les commissions, au nombre de quatre, instruisent les dossiers et préparent les positions du Réseau des INSPÉ dans le cadre des orientations définies par le bureau. Elles se réunissent à l'initiative de leurs coordonnateurs ou du président du Réseau. Elles peuvent entendre toute personne dont l'audition est utile à leurs travaux et y associent, si elles le jugent utile, de manière ponctuelle ou régulière, toute personne de leur choix. Elles rendent compte de leurs travaux en réunion plénière du Réseau.

Les coordonnateurs de commissions sont les vice-présidents du R-INSPÉ et les membres du bureau élargi. Les commissions sont composées de membres des équipes de direction des INSPÉ.

Formation initiale et continue

Coordonnateurs :

- Nathalie Catellani, vice-présidente du Réseau des INSPÉ et directrice de l'INSPÉ de l'académie d'Amiens
- Christophe lung, directeur de l'INSPÉ de l'académie de Montpellier

Partenariats et relations internationales

Coordonnatrices :

- Elsa Lang Ripert, vice-présidente du Réseau des INSPÉ et directrice de l'INSPÉ de Bourgogne
- Maléna Dumoutier, responsable administrative et financière de l'INSPÉ de l'académie de La Réunion

Pilotage des INSPÉ, projets académiques et budgets de projet

Coordonnateurs :

- Pierre Chareyron, vice-président du Réseau des INSPÉ et directeur de l'INSPÉ de l'académie de Lyon
- Nicolas Tocquer, directeur de l'INSPÉ de Bretagne

Recherche, innovation, valorisation et diffusion

Coordonnateurs :

- Hamid Chaachoua, vice-président du Réseau des INSPÉ et directeur de l'INSPÉ de l'académie de Grenoble
- Nadine Jessel, directrice de l'INSPÉ de Toulouse Occitanie-Pyrénées

GROUPES D'EXPERTISE, GROUPES DE TRAVAIL ET GROUPES FONCTIONNELS DU RÉSEAU DES INSPÉ

Les groupes d'expertise sont composés d'experts (chargés de mission, référents, etc.) de chaque établissement dans les domaines identifiés.

Ces groupes recueillent les informations nécessaires et étudient les questions relatives à leur thématique. Ils peuvent également proposer des enquêtes pour alimenter leur réflexion. Ils émettent des avis et tout document permettant d'enrichir la réflexion collective et les positions du R-INSPÉ.

Chaque groupe est piloté par deux directeurs d'INSPÉ, nommés coordonnateurs. Ceux-ci peuvent être accompagnés par un représentant de l'équipe permanente du Réseau. Le rôle des coordonnateurs est le suivant :

- Faire le lien entre les commissions et les groupes d'expertise
- Animer le groupe d'expertise (organisation et pilotage des réunions, coordination d'enquêtes, création d'outils, rédaction de notes, veille sur l'actualité...)
- A la demande du bureau, les coordonnateurs peuvent être amenés à rendre compte des travaux des différents groupes en plénière

Les coordonnateurs peuvent se réunir à la demande du bureau, d'une commission ou s'autosaisir de questions entrant dans leur domaine. Un ou plusieurs membres de ces groupes peuvent intervenir dans des réunions proposées par les ministères ou par le parlement sur invitation du bureau.

Des groupes de travail ponctuels peuvent être mis en place sur validation en plénière du R-INSPÉ et sur la durée du mandat du bureau en cours. Le fonctionnement de ces groupes de travail reste le même que celui des groupes d'expertise.

- Articulation recherche/formation
- CAPEFE
- Communication
- Continuum de formation
- Culture
- Développement durable
- Éducation inclusive
- Éducation inclusive : chargés de mission
- Internationalisation des formations
- Numérique éducatif
- Pédagogie universitaire
- Pilotage et gouvernance : relations universitaires et académiques
- Portail de ressources pédagogiques
- Psychologues de l'ENJ
- Référents égalité filles/garçons
- Référents formation à l'enseignement de la défense
- Référents laïcité
- Services documentaires et formateurs en documentation
- Territoires ultramarins
- Valeurs de la République - Référents laïcité
- Voies professionnelles et technologiques

Des groupes fonctionnels permettent par ailleurs de mutualiser les pratiques :

- Chargés formation de formateurs
- Directeurs
- Directeurs adjoints
- Pôle Ingénierie pédagogique
- Pôle Ressources pédagogiques
- Pôle Savoirs disciplinaires
- Responsables parcours Mention 1er degré
- Responsables parcours Mention 2nd degré
- Responsables parcours Mention CPE
- Responsables parcours Mention PIF
- Responsables des services administratifs
- Responsables scolarité

LE RÉSEAU DES INSPÉ REMERCIE L'ENSEMBLE DE SES PARTENAIRES POUR LEUR SOUTIEN



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

*Liberté
Égalité
Fraternité*

NOMAD
EDUCATION



GRUPE **vyv**



ASSURÉMENT HUMAIN



 France
Universités

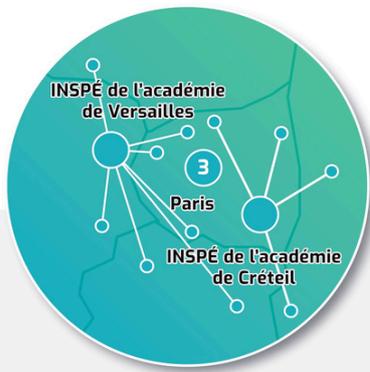
le **cnam**
Cnesco

Centre national d'étude des systèmes scolaires

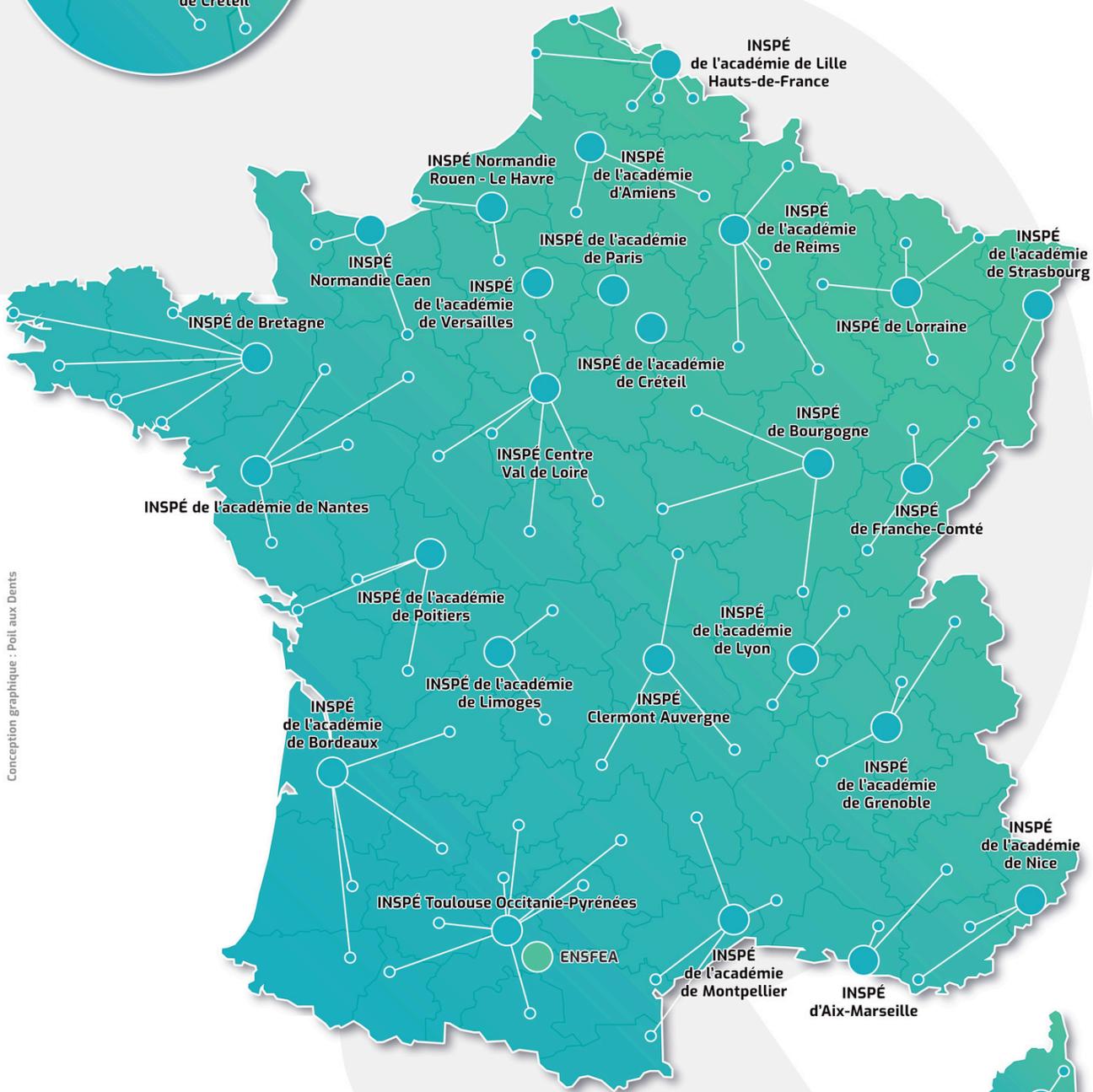


La banque coopérative
de la Fonction publique

CARTE DE FRANCE DES INSPÉ



INSPE de l'académie de Paris
Sites Molitor (Paris 16^{ème}),
Batignolles et Boursault (Paris 17^{ème})



Conception graphique : Poil aux Dents



INSPE de l'académie de Guadeloupe



INSPE de l'académie de La Réunion
+ Site de Mayotte



INSPE de Guyane



INSPE de Corse



INSPE de l'académie de Martinique



INSPE de Nouvelle Calédonie



INSPE de La Polynésie Française

Merci pour votre attention !

Document réalisé par l'équipe permanente du R-INSPE

Illustrations : photos issues de la galerie du R-INSPE sur www.reseau-inspe.fr

Illustration graphique : Tina DANECH PEJOUH

Publication : Avril 2025



www.reseau-inspe.fr

RÉSEAU DES INSPÉ